

**COURRIER OFFICIEL**



Monsieur Le Maire  
24, rue Marthe Nollet  
59250 HALLUIN (NPC)

En réponse à : ADSL sur la commune  
À l'attention de : Monsieur Le Maire  
Copie à : Blog Officiel : Halluin et l'ADSL ?

Halluin,  
Le samedi 6 février 2010

Monsieur Le Maire,

Je tenais à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2010 à vous et votre conseil municipal en vous souhaitant réussite dans les projets professionnels que vous entreprendrez.

Par le présent courrier je souhaitais aussi vous faire part d'une situation que je qualifierais de catastrophique au sein même de votre commune sur le plan numérique de l'ADSL.

En effet je travaille directement en collaboration sur le terrain avec votre conseiller numérique aux nouvelles technologies Stéphane Bedleem qui est à mes yeux un excellent partenaire pour le développement des technologies pour nos concitoyens.

Malgré tout le travail fourni sur le terrain le projet Halluin & l'ADSL aura à la fin du mois déjà 2 années derrière lui depuis sa mise en place le 24 Février 2008.

Si je vous contacte ce jour c'est pour vous faire part de l'avancer que nous avons pu faire en 2 années sur le plan numérique au sein de votre commune.

De nombreuses démarches communes ont été effectuées en collaboration avec votre conseiller sur le terrain en rencontrant la population via la pétition ou des réunions en mairie avec les différentes investigations responsables du réseau téléphonique qui se sont soldées en vain sur un échec.

Je travaille au quotidien avec de nombreux partenaires numériques ou associations possédant les mêmes soucis que notre commune parmi laquelle Santes près d'Haubourdin ou Monsieur Le Maire Phillipe Barret vient de saisir par l'intermédiaire d'un courrier émanant de lui-même notre Président de la République Française sur la situation aggravante de sa ville possédant les mêmes soucis qu'Halluin.

C'est ainsi que par ce présent courrier que je vous adresse par l'intermédiaire de cet e-mail en pièce jointe, je vous demande de suivre la réaction de Monsieur Le Maire de Santes afin de réunir notre soucis en commun devant le Président de la République Française afin que ce dernier agisse par l'intermédiaire de son Ministre du Numérique

pour débloquent la situation du Nord Pas de Calais sur l'évolution du domaine numérique et l'accessibilité à tous aux nouvelles technologies d'aujourd'hui afin de faire de notre région une des régions la plus connectées au réseau numérique de demain et première sur la nouvelle technologie du futur.

En tant que premier représentant et porte-parole de plus de 19 879 habitants de votre commune je suis au regret de vous déclarer qu'une partie de la population actuelle n'a pu trouver comme moyen alternatif que de déménager vers des villes voisines mieux desservies par le numérique afin de satisfaire leurs besoins quotidiens en télécommunications.

De nombreuses communes voisines comme Neuville-en-Ferrain possèdent depuis quelques temps ce que tout Halluinois rêve de posséder le matin en se levant devant son ordinateur : « Une connexion ADSL de qualité, rapide et fiable » lui permettant de travailler à distance avec ses collaborateurs dans des conditions optimales permettant ainsi à son entreprise de naviguer dans des conditions de travail excellentes.

De nombreuses entreprises sur la commune ne bénéficient pas à ce jour de connexions dignes de ce nom pour leur permettre de travailler en autonomie maximale et ainsi accroître leur productivité au delà de ce qu'elle possède actuellement.

Je ne citerais que l'entreprise « Danset » qui se doit de travailler par l'entreprise LA POSTE pour envoyer des documents censés être numériques à son partenaire chinois occasionnant des délais supplémentaires énormes et une perte de temps non calculable sur sa productivité.

Ce genre de situation pourrait s'éviter si cette dernière bénéficiait d'une connexion digne de ce nom lui permettant tout simplement par « un clic de souris » d'envoyer ses créations à son partenaire qui rappelons le est un des acteurs les plus en développement sur la terre et possédant une connexion presque 100 fois plus rapide que l'entreprise « Danset » à Halluin.

Je vous rappelle aussi que le 7 Décembre prochain de l'année courante notre parc audiovisuels de télévisions ou tout appareil permettant de réceptionner un signal hertzien ne pourra plus recevoir ce dernier par le « Tout passage au numérique » provoquant dans la nuit du 7 au 8 une coupure de l'émission des flux hertziens pour un flux numérique.

Le souci de la commune d'Halluin est que ce nouveau flux qui sera diffusé appelé Numérique permettant la réception de la TNT ne couvrira pas l'ensemble de la population par souci de conflits de fréquences des deux émetteurs émettant le signal dans le nord pas de calais.

En effet « Le flux de l'émetteur TNT de Lomme croise celui de Lambersart sur... une partie d'Halluin qui n'aura aucune réception ! »

Une solution existe pour remédier à ce souci et se trouve être la réception satellite des flux vidéos occasionnant une tarification mensuelle aux Halluinois par le tiers d'un opérateur satellite en plus de leur abonnement internet de leur fournisseurs d'accès à internet.

En effet la plupart des fournisseurs des accès internet à ce jour propose une offre triple-play possédant comme son nom anglais l'indique trois usages : « Internet, Téléphonie et Télévision » permettant à son abonné via une box (boîtier fourni par l'opérateur) de profiter de l'ensemble de nombreux services comme la gratuité de nombreux appels vers d'autres pays voisins de la France.

L'opérateur propose aussi la télévision via sa box permettant pour la plupart une réception de plus de 90 à 500 chaînes selon le bouquet retenu par l'abonné mais l'ensemble de ces chaînes ne sont disponibles que via le canal ADSL de la box de l'abonné à travers le flux internet rapportant le signal vidéo/audio de l'équipement téléphonique de son fournisseur d'accès internet installé dans un DSLAM qui pourrait se décrire par un énorme box distribuant aux box des abonnés les services en adéquation avec leur abonnement.

Mais le souci premier de cette box distribuant aux autres box le flux vidéo/audio via l'ADSL est que la contrainte première est la distance séparant l'abonné avec sa box du fournisseur possédant le DSLAM.

En effet plus l'abonné est loin et plus les services se trouvent dégradés en bout de ligne pour ce dernier provoquant chez certains un service quasi nul de la télévision. Ce service quasi nul les Halluinois le connaissent très bien car la plupart des abonnés y sont confrontés au quotidien leur interdisant donc la réception de ses flux vidéos compris dans leur abonnement qu'ils payent tout les mois sans en profiter des services compris dans leur contrat.

Je pense à la plupart de la population qui ne pourrait se permettre de payer comme je vous le disais un abonnement supplémentaire pour réceptionner la télévision numérique via un opérateur satellitaire en plus de leur abonnement tout compris possèdent déjà la télévision numérique. De nombreuses personnes de notre commune n'en possède pas les moyens et encore moins chez nos amis les seniors réfractaires pour la plupart à ces nouvelles technologies d'aujourd'hui qui amélioreront notre quotidien de demain.

Les nouvelles technologies permettront sûrement à nos enfants de nombreuses facilités sur le plan scolaire avec comme exemple la retransmission des cours via le site dédié de leur collègue / lycée en l'absence d'un professeur souffrant ou encore une rediffusion du cours de l'après-midi permettant d'approfondir leur connaissances intellectuelles.

De plus les conseils municipaux sont en développement via un projet de retransmission par la voie de l'internet à nos concitoyens et ainsi leur permettre de suivre le débat via la voie numérique au sein même de leur foyer par temps pluvieux ou neigeux ou tout simplement leurs permettant de visionner ce dernier n'importe quand et à n'importe qu'elle heure de la journée, soirée ou même nuit !

De nombreux Halluinois me suivent dans l'aventure numérique « Halluin & l'ADSL ? » depuis son commencement et me soutiennent via de nombreux e-mails.

En effet depuis le 28 Janvier 2009, [un forum de discussions ouvertes](#) à tout les Halluinois permet de dialoguer sur des sujets du numérique et ainsi de poser leurs questions sur le projet ou tout autres questions avec une réponse claire et précise de ma part sur un délai maximum de 72h.

Notre presse régionale « Nord Eclair » et « La Voix du Nord » m'apportent leurs soutiens via des articles publiés par l'intermédiaire de la presse afin d'informer nos citoyens de l'évolution de ce projet énorme permettant peut être à de nombreux milliers d'Halluinois de ressembler peut être un jour à leur voisins de Neuville-En-Ferrain, Comines ou Tourcoing sur le plan numérique et ainsi de profiter des mêmes technologiques que ces derniers.

Je vous propose de lire une sélection de certaines réactions (Je suis désolé pour l'orthographe des commentaires) de nos citoyens vis à vis de ce souci numérique auquel la ville d'Halluin fait face :

## Réactions des Halluinois et commentaires recueillis :

Je suis un habitant de Halluin, rue du forage (donc à 100m du commissariat où se trouve HAL59, et je trouve aberrant d'être connecté à RON59, et d'avoir à peine un peu plus que du 512 Mo/s, c'est à dire le débit que j'avais il y a quasiment 10 ans! N'y a-t-il pas quelque chose à faire pour demander le branchement à HAL59 ? Il y a une dizaine de mètres de câble à tirer depuis la "boîte marron" rue de Lille et le 1er étage du commissariat!



Commentaire posté le 25 Janvier 2010

Pourquoi encore 3 @ pour une ville dont le maire ne s'implique pas plus dans le développement de son internet (dslam qui a voir se trouve dans l'ancienne poste).voila plus de 2 ans que le sujet est discuté , a ce jour c'est toujours une impasse , pourquoi le conseil de monsieur D. ne fait pas appel, lorsqu'on voit qu'un abonné l'a fait! Et qui sait, peut-être qu'a l'issue d'un éventuel procès monsieur le maire pourrait investir lui même dans son dslam, et ainsi ne pas compter encore sur les halluinnois!

Commentaire posté le 26 Décembre 2009



Je suis forcer de contacter que malgré les différentes plaintes d'Halluinois ainsi que les différents cas présenter à M. Pascal Demouilliez, rien ne change à la position de FT (ce retranchant derrière l'ARCEP) quant au problème de débit que nous jugeons insuffisant (ce que FT dément, en admettant que le 512k est suffisant pour la majorite de la population)



Commentaire posté le 27 Avril 2009

Merci , pour votre démarche car c'est vrai que nous somme pas gêter par l'évolution sur Halluin . J'habite le mont et je ne peu avoir que du 1 méga avec orange du fait que la borne ce situe a Roncq a plus de 4 kilomètres , pourquoi Roncq ? une grande ville comme Halluin pourquoi n'a telle pas sa propre borne ? beaucoup de questions sans réponse . Si vous avez besoin de soutien je suis présent !! merci

{ Commentaire posté le 23 Janvier 2009 }



En effet comme le souligne un de nos citoyens le seul opérateur qualifié à ce jour et permettant une amélioration de tous les soucis que j'ai pu vous énoncer est le seul prestataire des lignes France Télécom dont le siège social régional se trouve à Villeneuve d'Ascq.

Afin de prouver à vos citoyens votre investigation dans cette démarche numérique quotidienne qui me lie à vous et demain à notre génération future je me permet de vous demander une réunion au sein de votre mairie à la date que vous conviendrez de fixer que je transmettrai via le site internet afin d'en débattre avec les personnes intéressés en votre présence et ainsi établir un plan chronologique permettant d'aboutir à ce projet numérique faisant de notre commune une des villes les plus connectées de la région et ainsi prouver notre croyance et investigation dans le domaine numérique.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en l'expression de mes sincères salutations.

Pierre Mickael M.  
Chef de Projet  
Halluin & l'ADSL ?